

Comment obtenir votre carte GENERATION #HDF ?  
Rendez-vous sur [www.generation.hautsdefrance.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr)  
**A partir du 27 juin 2017**

**Assurez-vous d'avoir une adresse mail valide avant d'effectuer votre demande**

**Vous n'avez pas encore de carte  
GENERATION #HDF ?**

- ◆ Cliquez sur « Mon espace Génération #HDF »
  - Ma carte Génération #HDF
  - Je n'ai pas de carte génération #HDF- Demander ma carte Génération #HDF
- ◆ Complétez les informations concernant votre identité
- ◆ Renseignez le mot de passe de votre choix
- ◆ Validez votre demande
- ◆ Vous recevez votre identifiant et confirmation de votre mot de passe par email
- ◆ Reconnectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe

J'AI DÉJÀ UNE CARTE CURSUS OU JE SUIS DÉJÀ INSCRIT À GÉNÉRATION #HDF

IDENTIFIEZ-VOUS. Afin d'accéder à votre espace personnel, merci de vous identifier à l'aide de votre code bénéficiaire (ou numéro de carte) et de votre mot de passe

N° dossier  
OU N° carte

Mot de passe

Besoin d'aide ?

**0 800 026 080** Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00  
ou téléchargez le [mode d'emploi de l'espace bénéficiaire](#)



Vous conservez ensuite votre carte  
tout au long de votre scolarité.

Vos droits sont actualisés chaque année par  
votre établissement.

- ◆ Poursuivez votre inscription
- ◆ Confirmez votre demande en cliquant sur « Valider et envoyer ma demande »

**Besoin d'aide ?**

Contactez les services de la Région au 0800 026 080  
ou adressez-nous un e-mail à [beneficiaire@hautsdefrance.fr](mailto:beneficiaire@hautsdefrance.fr)

**Vous souhaitez bénéficier d'une assistance pour enregistrer  
votre demande ?**

Rendez-vous auprès :

- D'un point d'information jeunesse du CRIJ (retrouvez la liste sur la page d'accueil d'inscription)
- ou d'une antenne régionale de proximité la plus proche de chez vous (retrouvez la liste des antennes sur [www.hautsdefrance/les-antennes-regionales](http://www.hautsdefrance/les-antennes-regionales))

**Où utiliser ma carte GENERATION #HDF ?**

Retrouvez la liste des Partenaires  
sur votre espace personnel, dans la rubrique  
« Les Partenaires » ou sur le site [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)

Votre carte GENERATION #HDF vous sera adressée à votre domicile **après validation de votre inscription par votre établissement scolaire.**

**Le porte-monnaie manuels équipements est valable du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 avril 2018**

Vous avez déjà une carte GENERATION #HDF  
 Vos droits seront actualisés par votre établissement à compter du 29 mai 2017  
 pour l'année scolaire 2017-2018.

**Le porte-monnaie manuels et équipements est valable du 1er juillet 2017 au 30 avril 2018**

### Vous souhaitez accéder à votre espace personnel ?

- ◆ Cliquez sur « Mon espace Génération #HDF »
  - Ma carte Génération #HDF
  - J'ai déjà une carte génération #HDF

J'AI DÉJÀ UNE CARTE CURSUS OU JE SUIS DÉJÀ INSCRIT À GÉNÉRATION #HDF

IDENTIFIEZ-VOUS: Afin d'accéder à votre espace personnel, merci de vous identifier à l'aide de votre code bénéficiaire (ou numéro de carte) et de votre mot de passe

N° dossier  
OU N° carte

Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié

#### Besoin d'aide ?

**0 800 026 080** Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00  
ou téléchargez le [mode d'emploi de l'espace bénéficiaire](#)

- Identifiez-vous à l'aide de votre n° de dossier ou n° de carte ainsi que de votre mot de passe

#### J'ai perdu mon mot de passe ?

Signalez-le sur « Mot de Passe Oublié » en bas de la page d'accueil

*Un nouveau mot de passe vous sera adressé par e-mail dans les meilleurs délais*

### Où utiliser ma carte GENERATION #HDF ?

Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel, dans la rubrique « Les Partenaires » ou sur le site [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)

#### Besoin d'aide ?

Contactez les services de la Région au 0800 026 080 ou adressez-nous un e-mail à [beneficiaire@hautsdefrance.fr](mailto:beneficiaire@hautsdefrance.fr)

#### Attention !

Avant toute demande de refabrication, assurez-vous que vos droits 2017-2018 ont bien été actualisés par votre établissement. Dans le cas contraire, votre demande de renouvellement de carte ne pourra être prise en compte.

### Déclarer une carte perdue/volée ou détériorée ?

Le bénéficiaire doit déclarer celle-ci depuis son espace personnel via la rubrique « Ma messagerie » - « Déclarer la perte ou le vol de ma carte »- ou contacter le 0800 026 080. Toute demande de refabrication de carte détériorée, perdue ou volée, engendre une participation de 5 € qui sera automatiquement débitée sur le solde restant sur votre carte génération. Si toutefois, la carte présente un solde nul, les 5 € seront débités sur le prochain rechargement de carte.

**Cette opposition générera un blocage irréversible de la carte**

### Signaler une carte défectueuse ?

Les cartes défectueuses doivent être adressées, en vue de leur renouvellement, par courrier au Conseil régional Hauts-de-France – Carte GENERATION #HDF – 151 avenue du Président Hoover—59555 LILLE CEDEX.